

## 24ème session de l'EPU

## Examen de Mozambique - Intervention de la Turquie

19 Janvier 2016

Mr. Umut DENIZ

Monsieur le Président,

Nous saluons les efforts du Mozambique pour assurer la protection et la promotion des droits de l'Homme depuis son examen du 1<sup>er</sup> cycle. A ce titre, nous avons noté avec satisfaction l'adhésion à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Nous saluons le déroulement pacifique et le processus transparent des élections de 2014, ainsi que le développement économique récent enregistré.

Aussi, nous nous félicitons de l'adoption d'un cadre politique et juridique afin de lutter contre la violence intrafamiliale.

D'autre part, nous soulignons l'importance de la lutte contre la corruption et nous encourageons le Mozambique d'accélérer les efforts dans ce contexte.

La Turquie souhaite formuler les six recommandations suivantes:

- Ratifier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.
- Adresser une invitation permanente aux procédures spéciales.
- Adopter une stratégie nationale pour lutter contre la discrimination à l'égard des femmes et des filles, avec une attention particulière sur l'accès équitable à l'éducation.
- Multiplier les efforts visant à réduire le taux de mortalité infantile.
- Assurer l'enregistrement de tous les enfants après la naissance dans toutes les régions du pays.
- Adopter des stratégies visant à combattre les pratiques néfastes comme la servitude des enfants pour dettes et les châtiments corporels.

Je vous remercie.